

Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 24 juin 2013

Présents : F. Lebon, P. Bontoux, G. Chiavassa, V. Rodriguez (représentant M. Colombani), U. Ehrenstein, L. Rigollet, P. Lagonotte, R. Masson, C. Muller, E. Thoret (représentant P. Marone-Hitz), E. Serre, D. Sturma, J-L. Aufran (représentant R. Bouchakour), P. Philippe, L. Tadrist, M. Minguez, M. Belleville, S. Viroulet, C. Collin-Bellot (représentant B. Bensiali)

Invités : P. Campion, A. Pocheau

Excusés : D. Bertin, A. Marzaki, P. Tachouaft, D. Save, Ph. Angot, Ph. Boisse, O. Ginez, G. Lepalec, J-Y. Longere

* * * * *

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'Ecole Doctorale du 12 février 2013
2. Attribution des contrats doctoraux 2013/2016
3. Prix de thèse AMU 2012

* * * * *

La séance est ouverte à 14h00

1. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 12 février 2013

Le PV est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Attribution des contrats doctoraux 2013/2016

Cette année, 11 contrats doctoraux ont été alloués à l'ED 353 et 30 candidatures ont été traitées par le secrétariat.

En plus de ces contrats ordinaires, le Directeur de l'ED rappelle qu'il est également possible de présenter des candidats auprès de la Présidence de l'AMU qui dispose d'un volant de contrats doctoraux spécifiques. Enfin, il convient d'arrêter une liste complémentaire qui peut être utile en cas de désistement de candidats classés en liste principale.

2.1. CD « inter-ED » du Collège Doctoral

Suite à la réunion du Collège Doctoral du 28 mai 2013, le Directeur de l'ED annonce qu'un contrat dit « inter-ED » a été attribué à l'ED 353 (sujet défendu conjointement avec l'ED 463 « Sciences du Mouvement Humain »).

A l'unanimité, le Conseil attribue ce contrat à Monsieur L. GANDEMER sur le sujet « Etude des effets de la dynamique et de la morphologie sonore sur le maintien postural : approche fondamentale et appliquée » porté par Messieurs Richard KRONLAND-MARTINET (LMA) et Christophe BOURDIN (ISM, ED 463).

2.2. Examen des demandes de cofinancement avec le Labex MEC et l'Institut Carnot STAR

Conformément à la décision prise lors du Conseil d'ED du 23 février 2013, il est proposé qu'un support budgétaire « établissement » serve au cofinancement de deux thèses, l'une par le Labex MEC, l'autre par l'Institut Carnot STAR.

2.2.1. CD ED/IC STAR

La Cellule Opérationnelle de l'Institut Carnot STAR a fait transmis à l'ED deux candidatures classées :

1. La candidature de monsieur G. MARTROU sur le sujet « Dynamique d'interfaces chargées et application aux biomatériaux fibreux » proposé par messieurs Marc LEONETTI (IRPHE) et Thomas TRIMAILLE (ICR) ;
2. La candidature de monsieur S. QUIRET sur le sujet « Mise en œuvre d'une nouvelle génération de matrices de micro-miroirs pour les futurs spectrographes multi-objets dans l'espace » proposé par messieurs Wenceslas RAHAJANDRAIBE (IM2NP) et Frédéric ZAMKOTSIAN (LAM).

Après présentation des deux candidatures, le Conseil vote à l'unanimité le maintien du classement proposé par la Cellule Opérationnelle de l'IC STAR. Monsieur G. MARTROU obtient donc un contrat doctoral et Monsieur S. QUIRET est placé en liste complémentaire en cas de désistement.

2.2.2. CD ED/Labex MEC

Après analyse croisée avec les responsables d'axe du Labex et les directeurs d'unité, le Directeur du Labex MEC propose au Conseil deux candidatures classées :

1. Monsieur Lionel VELUT sur le sujet « Analyse du fonctionnement des instruments de musique de la famille des cuivres » proposé par monsieur Christophe VERGEZ (LMA) ;
2. Monsieur Romain DE MONCHY sur le sujet « Caractérisation ultrasonore de l'agrégation érythrocytaire proposé par Monsieur Bruno LOMBARD et Madame Emilie FRANCESCHINI (LMA).

Après présentation des candidats, le Conseil vote à l'unanimité la proposition classée en première position par le Labex : Monsieur Lionel VELUT obtient un contrat doctoral.

2.3. CD « ordinaires »

Un support de CD ayant été utilisé pour les cofinancements Labex et IC STAR, 10 CD restent à être attribués par le Conseil de l'ED.

– Liste principale issue de ce premier tour de concertation

A l'issue de l'examen de tous les dossiers des candidats, le directeur de l'ED propose, dans un premier temps, d'attribuer un CD à chacun des 5 laboratoires de l'ED. Le Conseil se prononce, à l'unanimité, en faveur de cette proposition. Les candidats sélectionnés à l'unanimité sont :

- M. SOUZY (IUSTI)
- M. R. ARBIE (IRPHE)
- M. R. DE MONCHY (LMA)
- Mlle M. PEPONA (M2P2)
- M. T. SAAD SAOUD (IM2NP)

– Liste principale issue du deuxième tour de concertation

En tenant compte cette fois-ci de l'historique d'attribution des CD sur les années précédentes, le Conseil de l'ED décide d'attribuer un CD supplémentaire aux laboratoires IUSTI et LMA qui sont déficitaires. Les candidats sélectionnés sont :

- M. M. DIOP (IUSTI) (18 voix « pour », 1 abstention)
- M. Q. MESNILDREY (LMA) (19 voix « pour »)

– **Liste principale issue du troisième tour de concertation**

Parmi les 30 candidatures traitées par le secrétariat de l'ED, un candidat avait déjà obtenu une allocation de recherche du Ministère en 2008 et avait démissionné 10 mois après le début de son contrat (changement d'orientation professionnelle). Avant d'attribuer les trois CD restants, le Conseil se prononce sur l'attribution d'un nouveau CD à ce candidat.

Résultat du scrutin à bulletins secrets (19 votants) : 13 bulletins « CONTRE », 5 bulletins « POUR » et 1 bulletin « BLANC ». Le dossier de ce candidat est donc écarté définitivement.

Le Conseil de l'ED décide d'attribuer un CD supplémentaire au laboratoire IM2NP qui présente un candidat de bon niveau. Le candidat sélectionné à l'unanimité est :

- M. C. REBORA (IM2NP)

Pour les deux derniers CD, le Conseil doit voter sur deux propositions faites par le Directeur :

- Option 1 : attribuer un CD aux laboratoires M2P2 et IRPHE
- Option 2 : attribuer un CD aux laboratoires IUSTI et IRPHE

Résultat du scrutin à bulletins secrets (19 votants) : 5 bulletins « option 1 », 14 bulletins « options 2 »

Le Conseil de l'ED décide donc d'attribuer un CD supplémentaire aux laboratoires IRPHE et IUSTI. Les candidats sélectionnés sont :

- M. S. ACHARYA NEELAVARA (IRPHE)
- Mlle A. SALVANS (IUSTI)

Pour finir, le Conseil de l'ED arrête les deux listes suivantes :

– **Liste complémentaire**

- M. R. RIEMANN, en cas de désistement du candidat du laboratoire M2P2
- M. E. BOSA, en cas de désistement de l'un des deux candidats du laboratoire IRPHE
- M. S. QUIRET, en cas de désistement de l'un des deux candidats du laboratoire IM2NP

– **Liste classée pour les CD « Président »**

1. M. R. RIEMANN (M2P2)
2. Mlle I. GHORBEL (IM2NP)
3. M. E. BOSA (IRPHE)

3. Prix de thèse AMU 2012

Le directeur de l'ED propose aux membres du Conseil de remonter à la Présidence de l'AMU 4 candidatures sélectionnées, par le bureau de l'ED du 5 juin 2013, parmi les 14 candidatures reçues par le secrétariat. Le classement suivant sera transmis :

1. Benjamin SOBAC (laboratoire IUSTI, thèse soutenue le 26/09/2012)
2. Hugo BUFFERAND (laboratoire M2P2, thèse soutenue le 28/11/2012)
3. Bastien DI PIERRO (laboratoire IRPHE, thèse soutenue le 08/11/2012)
4. Sylvain VEDRAINE (laboratoire IM2NP, thèse soutenue le 26/10/2012).



Ecole Doctorale no. 353
Sciences pour l'ingénieur :
Mécanique, Physique, Micro et Nanoélectronique

Un courrier justifiant ces choix sera rédigé par le directeur de l'ED et accompagnera l'envoi des dossiers à la Présidence (envoi le 27 juin 2013 au plus tard).

La séance est levée à 17h25.

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 9110 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@polytech.univ-mrs.fr
Site Internet : <http://ed353.univ-mrs.fr>

